

Une expérience de lecture des images à l'école

Les docs, c'est classe



Former profs et élèves au décryptage de documentaires, c'est le pari réussi du projet Télémaques. Les réticences cèdent peu à peu et les jeunes sont emballés.

Ils ont pris des crayons de couleur et inscrit de leur plus belle écriture : « Voici comment nous vous imaginons : vous êtes un aventurier, spécialiste des animaux, passionné par la vie des éléphants. Vous avez les yeux bleus, une moustache et une barbe, vous êtes bronzé. Vous portez une cravate, une chemise aux manches retroussées, un pantalon de cuir et des santiags. Vous buvez l'eau de la rivière. Vous vous nourrissez de nouilles, de riz, de frites, bien épicés avec des clous de girofle et des noix de muscade comme on les aime en Asie [...] Nous aimerions savoir à quoi vous ressemblez. Si vous passez près de chez nous, vous pourriez venir nous voir. »

Jean-Claude Luyat, réalisateur du documentaire *Voyage au pays des éléphants*, a bien reçu la lettre envoyée par la classe de 8^e de

l'école Robert-Estienne, à Paris. Et il est venu. Sans les santiags ni le pantalon de cuir imaginés par les élèves, mais avec, quand même, la barbe, les Pataugas poussiéreux, le bronzage et la veste rouge « couleur terre de Bush » façon baroudeur. Il s'est assis, au milieu d'une vingtaine de mômes pas franchement impressionnés. A affronté le flot de questions. Des naïves : « As-tu peur des éléphants ? », « Ça s'est passé en vrai ? » Des techniques : « Comment avez-vous choisi ce sujet ? » Des pratiques : « Où vous avez dormi ? » Des piquantes : « Faut-il être célibataire pour faire des films ? » Des philosophiques : « Pourquoi on ne les a pas fait venir [les tribus] dans la civilisation d'aujourd'hui ? »...

C'était en juin dernier. L'aboutissement, pour ces élèves, d'une année passée à décortiquer le documentaire, sa préparation, son équipe, son tournage, son montage, son coût, sa technique... Ça paraît simple, comme ça : des écoliers qui réfléchissent sur des films et des documentaires et rencontrent des professionnels de la télévision, pour qu'au final nos futurs citoyens aient une relation plus réfléchie et plus mûre à l'image. Eh bien, ça ne l'est pas. Il a fallu à Lise Didier-Moulonguet, secrétaire générale de l'association

Savoir au présent (1), plusieurs années pour concrétiser son projet, intitulé Télémaques. Partir, en 1991, d'une idée proposée par le président de La Sept/Arte, Jérôme Clément, qui désire donner une seconde vie à des documentaires de qualité. Négocier les partenariats avec France 2, France 3, Arte et La 5^e. Décider l'Education nationale et les rectorats. Enfin, obstacle ultime, combattre la peur qu'ont les enseignants de ne pas « savoir » l'image, de sortir du fameux et très contraignant projet pédagogique, de paraître ignare... Que de magnétoscopes déclarés en panne, pas disponibles, pas adaptés, avant qu'un film ne soit accepté et utilisé ! Que de cassettes découpées, triturées, transformées

en « objets pédagogiques » avant même d'avoir été regardées dans leur continuité par les élèves... « Il ne s'agit pas d'enseigner l'image comme on enseigne l'histoire ou la géo, sou-

ligne Lise Didier-Moulonguet, le projet *Télémaques* ne touche pas que la relation de l'enfant à sa télé, il bouleverse aussi des habitudes pédagogiques. »

Aujourd'hui, le projet tourne, de la sélection des œuvres chaque automne par un jury de professionnels (2), la formation des professeurs volontaires, la mise au point d'un thésaurus complet pour accompagner le travail de la classe jusqu'à la rencontre en fin d'année avec le réalisateur... Les enfants sont ravis, les réalisateurs s'étonnent de la qualité des échanges et en redemandent, et nombre de profs expriment leur surprise de voir des cancras se passionner. Une précision : Télémaques, en cette rentrée 2000, n'a pu ouvrir les portes de d'une quarantaine d'établissements, et n'approcher que trois mille élèves sur les douze millions d'écoliers, collégiens et lycéens de France. Il y a encore de la marge ● **Emmanuelle Anizon**

(1) *Savoir au présent* ; 63, rue du Général-Leclerc ; 94 270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01-46-71-69-61.

(2) Cette année, le jury a choisi cinq œuvres (*Les Amants de l'aventure*, de Michel Viotte ; *La Chambre des magiciennes*, de Claude Miller ; *Le Cas Lovecraft*, de Pierre Trividic et Patrick Mario Bernard ; *Chasseurs de serpents*, d'Alain Rastoin ; *Les Zinzins de l'espace*, de Thomas Szabo) et décerné un prix spécial à *La Commission de la vérité*, d'André van In.